



Ain todo no es habeado

SOMMAIRE

Le mot du Maire p.1

Les commissions
municipales,
Les commissions
inter-communales.... p.2

Les représentants
municipaux,
Les commissions
inter-communales.... p.3

Informations
municipales :
La crise COVID,
Sortie des familles p.4

Informations
municipales :
Personnes vulnérables et isolées,
Fibre optique / adressage
P.L.U., budget, subventions,
Services techniques p.5

Echos du conseil
municipal,
Relevé des compteurs
d'eau p.6

La vie des associations
Association culture et loisirs :
Yoga-stretching, Le rideau rouge,
Atout chœur
A.P.E., info site, Ado'bus ... p.7

Les informations
de sécurité
et de civilité p.8

Insolite p.8

Coordonnées Mairie... p.8



Bulletin municipal

2020 N° 30

Le mot du Maire

Chères Mirepeichoises, Chers Mirepeichois,

Je tiens avant toute chose à remercier l'ensemble des habitants qui se sont déplacés pour voter, dans un contexte bien particulier, démontrant ainsi leur intérêt pour notre commune et faisant ainsi vivre la démocratie dans notre village. Vos votes ont plébiscité la Liste Vivre Ensemble à Mirepeix et nous vous en sommes extrêmement reconnaissants. C'est pour nous, élus, un socle de confiance et de légitimité, et plus encore de responsabilité. Je souhaite également remercier l'ensemble de mes collègues élus qui m'ont témoigné toute leur confiance en m'élisant pour la 3^e fois en qualité de Maire. Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village pour ce nouveau mandat. Nous répondrons au quotidien aux attentes des habitants et mettrons notre énergie et toute notre détermination pour mener à bien les projets indispensables aux besoins de chacun, suivant notre orientation première et notre unique objectif, « l'intérêt général ». A l'image de mes précédents mandats, vous pouvez compter sur mon entier engagement pour conduire, avec toute mon équipe, une municipalité au service de tous. Notre village, c'est notre avenir, et nous continuerons à faire de Mirepeix, une commune où il fait bon vivre.

Nous avons de nombreux projets pour les 6 années à venir mais je tenais aujourd'hui à en citer trois. Nous mettons tout d'abord un point d'honneur à finaliser le P.L.U., ce sujet fait partie de nos priorités. Ensuite, nous allons entreprendre un grand projet de rénovation de la Bareilhe (salle des sports, espace jeux enfants, terrain de basket extérieur et structure vélo/skate). Les rénovations de la Rue du Centre et du Centre de Rencontres sont également programmées. Comme vous pouvez le constater, les projets intéressants ne manquent pas et nous les conduisons avec le sérieux et l'implication qui caractérisent notre équipe. Nous vous tiendrons bien évidemment au courant de leur avancement.

Je remercie également toutes les Mirepeichoises et tous les Mirepeichois pour avoir respecté le confinement et pour continuer à respecter les règles de protection et de distanciation physique imposées par la situation sanitaire actuelle. L'équipe municipale a distribué des masques dans les boîtes aux lettres de tous les habitants de la commune. Les employés communaux ont été exemplaires et ont continué à travailler sans relâche au service des administrés. Bravo à eux. Les bénévoles et le C.C.A.S. ont fabriqué des masques et ont apporté un soutien sans faille aux personnes ne pouvant pas se déplacer. Bravo à eux. Le manque de personnel et le protocole drastique imposé par l'Etat et les injonctions contradictoires émanant du gouvernement ont créé quelques difficultés d'organisation au sein du groupe scolaire et nous en sommes désolés. Toutefois, nous avons pris nos dispositions pour que la rentrée se passe plus sereinement.

J'espère que vous avez passé de belles vacances et que vous avez mis à profit cette période estivale pour « recharger les batteries ».

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée, prenez soin de vous !

Votre maire,
Stephane VIRTO

Les commissions municipales :

Conseil municipal

Maire :

- Stepane VIRTO

Adjoints :

- Nicole HUOU
- Jean BERGÉ
- Geneviève BERGÉ
- Francis MIJARES

Membres du Conseil :

- Sylvie BARREIROS
- Francis CAZENAVE
- Sabine DESCAMPS
- Isabelle LEMOS DE ABREU
- Patrick LESPEDES
- Serge MAN
- Pilar MORENO
- Patrice SANCHOU
- Christian SERGENT
- Anne TURON-LAGOT

Bois

- Fancis CAZENAVE
- Serge MAN
- Pilar MORENO
- Patrice SANCHOU

Vie locale Communication

- Sylvie BARREIROS
- Nicole HUOU
- Serge MAN
- Christian SERGENT
- Anne TURON-LAGOT

Le Plan Local d'Urbanisme

- Geneviève BERGÉ
- Jean BERGÉ
- Francis CAZENAVE
- Nicole HUOU
- Francis MIJARES

Appel d'offres

Titulaires :

- Jean BERGÉ
- Nicole HUOU
- Francis MIJARES

Suppléants :

- Patrick LESPEDES
- Serge MAN
- Patrice SANCHOU

Impôts

Commissaires titulaires :

- Geneviève BERGÉ
- Bertrand BERGES-RAGOCHÉ
- Jackie CASSOURRA
- Nicole HUOU
- Francis MIJARES
- Pilar MORENO

Commissaires suppléants :

- Sylvie BARREIROS
- Hélène CAZALA-CROUTZET
- Serge CAZENAVE
- Sabine DESCAMPS
- Isabelle LEMOS DE ABREU
- Anne TURON-LAGOT

Travaux

- Jean BERGÉ
- Nicole HUOU
- Patrick LESPEDES
- Serge MAN
- Francis MIJARES
- Patrice SANCHOU

Finances

- Jean BERGÉ
- Sabine DESCAMPS
- Nicole HUOU
- Pilar MORENO

Centre Communal d'Action sociale

Membres du Conseil :

- Sylvie BARREIROS
- Geneviève BERGÉ
- Francis CAZENAVE
- Isabelle LEMOS DE ABREU
- Patrick LESPEDES
- Francis MIJARES
- Pilar MORENO
- Anne TURON-LAGOT

Membres mirepeichoises non élues :

- Martine BOCQUET
- Emilie BONIFAIT
- Hélène CAZALA-CROUTZET
- Marie-Laure D'HINNIN
- Thérèse GIRO
- Monique LARRIEU-DESSUS
- Elisabeth LAVIE-PERE
- Tatiana ROUSSEL

Les commissions inter-communales :

Développement économique

Vice-Président :

- Serge CASTAGNAU
Maire de BORDES

Membres mirepeichoix :

- Nicole HUOU
- Stepane VIRTO

Action sociale, service aux personnes et habitat

Vice-Président :

- Michel LUCANTE
Maire de COARRAZE

Membres mirepeichoises

- Sylvie BARREIROS
- Geneviève BERGÉ

Aménagement de l'espace-P.A.E.T.C.

Vice-Président :

- Jean-Pierre FAUX
Maire de NARCASTET

Membres mirepeichoix :

- Jean BERGÉ

Culture & sports

Vice-Président :

- Marc DUFAU
Maire de BOEIL-BEZING

Membres mirepeichoix :

- Patrice SANCHOU
- Christian SERGENT

Tourisme & Montagne

Vice-Président :

- Jean-Marie BERCHON
Maire de LESTELLE-BETHARRAM

Membres mirepeichoix :

- Francis CAZENAVE
- Nicole HUOU

Jeunesse-Emploi & Insertion-coopérations

Vice-Président :

- Michel MINVIELLE
Maire de BORDERES

Membres mirepeichoises :

- Sylvie BARREIROS
- Anne TURON-LAGOT

Les représentants municipaux :

Syndicat départemental d'énergie

Délégué titulaire :

- Jean BERGÉ

Délégué suppléant :

- Patrice SANCHOU

Irrigation de la Plaine de Nay

Déléguée titulaire :

- Geneviève BERGÉ

Déléguée suppléante :

- Pilar MORENO

Communes forestières des P.A.

Délégué titulaire :

- Serge MAN

Délégué suppléant :

- Francis CAZENAVE

S.I.V.U. - Aide à domicile Plaine de Nay

Délégués titulaires :

- Geneviève BERGÉ
- Stéphane VIRTO

Déléguées suppléantes :

- Sylvie BARREIROS
- Anne TURON-LAGOT

Syndicat Baudreix Mirepeix

Délégués titulaires :

- Jean BERGÉ
- Nicole HUROU

- Francis MIJARES
- Stéphane VIRTO

Culture & loisirs

Déléguées titulaires :

- Sabine DESCAMPS
- Nicole HUROU
- Isabelle LEMOS DE ABREU

Comité des Fêtes

Déléguée titulaire : Délégué suppléant :

- Nicole HUROU
- Serge MAN

Conseil d'école

Déléguée titulaire :

- Nicole HUROU

Délégué suppléant :

- Christian SERGENT

Défense Sécurité routière

Délégué titulaire :

- Jean BERGÉ

Les commissions inter-communales :

Administration générale & TIC

Vice-Président :

- Philippe LACROUX
Maire de BOURDETTES

Membre mirepeichoix :

- Serge MAN

Ressources humaines

Vice-Présidente :

- Katty BROGNOLI
Maire de FERRIERES

Petite enfance

Vice-Président :

- Marc CANTON
Maire d'ASSON

Eau Assainissement

Vice-Président :

- Alain CAPERET
Maire de MONTAUT

Finances

Vice-Président :

- Bruno BOURDAA
Maire de NAY

Membres mirepeichoix :

- Jean BERGÉ
- Nicole HUROU

Mobilités

Vice-Président :

- Francis ESCALÉ
Maire de BAUDREIX

Membre mirepeichoix :

- Stéphane VIRTO

Déchets

Vice-Président :

- Stéphane VIRTO
Maire de MIREPEIX

Membre mirepeichoix :

- Francis MIJARES

Membres mirepeichoix :

- Patrick LESPES
- Pilar MORENO

Les infos municipales :

La crise COVID

Le début de l'année 2020, qui restera marqué dans les annales, a vu notre pays, tout comme l'ensemble des pays européens, face à une situation de crise sanitaire sans précédent.

Devant la pénurie de masques, de gel hydro-alcoolique et de tests, nous avons été « confinés » pendant deux mois dans le but de ralentir la circulation du virus, d'éviter la saturation des hôpitaux et donc de protéger la population.

Dans notre commune :

Le C.C.A.S.

Aux tous premiers jours du confinement, l'adjointe responsable du C.C.A.S. a recensé les personnes fragiles et isolées. Une équipe d'élus membres du C.C.A.S., s'est mise en place et a effectué les courses alimentaires et de médicaments pour ces personnes vulnérables.

Un grand merci pour les élans de solidarités manifestés dans notre village.

Le portage des repas à domicile

Il a été assuré sans interruption par Christophe et Eric.

Les services municipaux

Le secrétariat de la mairie ainsi que les services techniques de la commune ont assuré leur travail sans interruption. Durant cette période, l'activité au secrétariat a été intense, la loi d'urgence sanitaire ayant eu pour conséquence la multiplication de notes, circulaires, instructions, etc..., évoluant au fil des jours.

La distribution de masques

Un masque par habitant a été distribué par les Conseillers Municipaux en sortie de confinement. Ces masques commandés début avril, ont été distribués dès réception.

L'école

La gestion de la rentrée post-confinement à l'école, à partir du 12 mai, n'a pas été sans difficulté. Cette réouverture a dû s'effectuer dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires, selon un protocole très strict, édité à cet effet. Mais dans le même temps, la municipalité a été confrontée à l'absence de deux agents municipaux des écoles placées en arrêt de travail pour vulnérabilité. Face à cette situation, seules les classes ont été rouvertes, sans service de garderie/cantine (le respect des prescriptions sanitaires demandées ne pouvant être garanti sur ce temps d'interclasse).

Dans un deuxième temps, la municipalité a été en capacité de mettre en place un service de cantine, puis de proposer un service de garderie, le protocole sanitaire ayant été assoupli.

Cette période difficile pour tous a engendré des difficultés d'organisation, tant pour les enseignants, élèves et parents, que pour le personnel municipal et les élus. Nous remercions le personnel de nos écoles, Delphine, Lolita et Vanessa pour leur adaptabilité et leur réactivité ainsi que les parents pour leur compréhension.

Afin d'anticiper au mieux la rentrée de l'année scolaire

2020/2021, nous avons lancé dès ce mois de juillet un pré-recrutement pour d'éventuels contrats C.D.D. de remplacement de nos personnels titulaires, si toutefois leur arrêt de travail pour personnes vulnérables est prolongé, ce que nous ne savons pas à l'heure où nous imprimons ce bulletin. Pas plus que nous ne pouvons présumer de l'état de la situation sanitaire en septembre et selon quelles conditions se déroulera la rentrée des élèves.

La quiétude de notre village confiné



Sortie des familles

La sortie annuelle des familles préparée chaque été par le C.C.A.S. n'a pu avoir lieu en ce début de juillet. Elle a été annulée pour raison de « COVID 19 ».

Personnes vulnérables et isolées

Recensement

La mairie a mis en place un registre recensant les personnes vulnérables, isolées ou fragiles. L'inscription sur ce registre doit être demandée par la personne elle-même ou par un tiers agissant en son nom, en remplissant le formulaire disponible à la mairie. (Tél. 05 59 61 11 59). En cas de déclenchement par le préfet, du plan d'alerte et d'urgence (situation de canicule, épidémie, inondation ...), les personnes inscrites sur ce registre bénéficieront de contacts réguliers afin de leur apporter les conseils et l'assistance nécessaires.

Budget

Le compte administratif 2019 (sections fonctionnement et investissement) et le compte de gestion du Trésorier ont été approuvés par le Conseil Municipal dans sa séance du 3 mars 2020.

Fixation des taux

Dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, les communes n'ont plus la possibilité de voter le taux de cette taxe. (taux gelé en 2019).

Le Conseil est donc amené à se prononcer sur le vote des taux de la taxe du foncier bâti et du foncier non bâti. Le Maire propose de ne pas majorer le taux des taxes communales pour le budget 2020.

Le Conseil Municipal décide de maintenir les taux appliqués en 2019. Adopté à l'unanimité.

Les taux des taxes communales sont les suivants :

Taxe d'habitation = 8,29 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties = 9,66 %

Taxe foncière sur les propriétés non bâties = 33,54 %

Le Budget Primitif 2020, voté le 1er juillet dernier, s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 760 430 € et en recettes et dépenses d'investissement à 409 638 €.

Adopté à l'unanimité.

Fibre optique / adressage

Dans le cadre du déploiement d'internet à très haut débit par fibre optique, la commune est dans l'obligation de mettre en cohérence tous les noms de rue et tous les numéros. Nous nous verrons contraints de changer certains noms de rue et certains numéros. Certaines rues devront passer au chiffrage métrique. Nous avons bien évidemment conscience des désagréments que cela occasionnera. Nous ne les minimisons pas et pour cela, nous vous accompagnerons au mieux dans vos démarches administratives.

Le Plan Local d'Urbanisme

Nous allons achever notre P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) en 2021. Celui-ci avait été mis en pause après la réalisation du diagnostic de la commune car nous attendions la fin de l'établissement du Schéma de Cohérence et d'Organisation Territoriale de la Communauté des Communes du Pays de Nay. Le S.C.O.T. étant maintenant terminé, il faut que notre P.L.U. soit compatible avec celui-ci. Ainsi, il faut que la commune consomme, pour les 10 prochaines années, moins de 50% de terrains agricoles que les 10 années précédentes tout en accueillant un peu plus de population. Notre objectif est de construire un P.L.U. qui préserve notre environnement (terres agricoles, espace de divagation du Gave, saligues...) et qui conserve les architectures traditionnelles de notre centre bourg. Nous organiserons une réunion publique pour vous présenter ce P.L.U. et nous lancerons également une enquête publique au cours de laquelle vous pourrez donner votre avis.

Subventions

Le maire expose au Conseil les demandes de subventions émanant des associations et rappelle la délibération du 3 mars, relative à la subvention attribuée au comité des fêtes.

- Est Béarn Basket 1000,00 €
- Comité des fêtes 3770,00 €

(subvention exceptionnelle votée le 3 mars 2020)

Les services techniques

Achat d'un véhicule

Un nouveau véhicule utilitaire a été commandé et livré aux services techniques, en ce début du mois de juillet, en remplacement du « Renault Express » de 1995, qui plus que vétuste ne répondait plus aux règles de conformités en vigueur.

Un « Renault Kangoo », très récent (2017, 12 200 km, prix : 9 500 € + 906 € d'équipements) a donc pris sa place. Il ne manque plus, pour achever cette opération, que de faire apposer la signalétique d'identification sur cet utilitaire.



Echos du conseil municipal :

28 janvier 2020

- Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) : avenant.
- Agence Publique de Gestion Locale (A.P.G.L.) : délégué à la protection des données.
- Agence Paloise de Services (A.P.S.) : convention de mise à disposition de personnel.
- Budget 2020 : dépenses d'investissement. Utilisation des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent dans la limite du quart des crédits.
- Questions diverses et informations.

3 mars 2020

- Compte de gestion 2019 du trésorier.
- Compte administratif 2019.
- Office National des Forêts (O.N.F.) : programme forestier 2020 et devis.
- Programme forestier 2020 : demandes de subvention auprès du Conseil Départemental et du Conseil Régional.
- Examen de devis.
- Budget 2020 : dépenses d'investissement. Utilisation des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent dans la limite du quart des crédits.
- Voirie : La Clé des Champs.
- Voirie : Cami Bieilh.
- C.C.P.N. : prise de compétence pour la mise en place d'un Contrat Local de Santé.
- Bilan d'activités 2019 du secrétariat de la Mairie.
- Comité des fêtes.
- Questions diverses et informations.

28 mai 2020 - Séance à huis clos.

- Installation du Conseil Municipal sous la présidence du Maire sortant.
- Election du Maire sous la présidence du doyen d'âge.
- Détermination du nombre des adjoints.
- Election des Adjoints au Maire.

9 JUIN 2020

- Indemnités du Maire et des Adjoints.
- Délégation du Conseil Municipal au Maire.
- Budget 2020 : dépenses imputées à l'article 6232 « Fêtes et cérémonies ».
- Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) : fixation du nombre des membres et élection des représentants.
- Commission d'appel d'offres : désignation des membres.
- Commissions municipales : création et désignation des membres.
- Association Culture et Loisirs (A.C.L.) : désignation des délégués.
- Association Comité des Fêtes : désignation des délégués.
- Sécurité routière : désignation du délégué.
- La Défense : désignation du correspondant défense.
- Société d'Irrigation de la Plaine de Nay (S.I.P.L.) : désignation des délégués.
- Commission Syndicale Baudreix-Mirepeix : désignation des délégués.
- Syndicat Départemental d'Energie des Pyrénées-Atlantiques (S.D.P.A.) : désignation des délégués.
- S.I.V.U. d'Aide à domicile de la plaine de Nay : désignation des délégués
- Conseil d'Ecole : désignation du délégué.

1 juillet 2020

- Logements communaux - réhabilitation : dossier de consultation.
- Résultat de l'exécution du budget 2019.
- Fixation des taux des impôts locaux.
- Subvention aux associations.
- Participation aux organismes publics.
- Vote du budget primitif 2020.
- Achat d'une voiture pour le service technique : propositions et choix.
- Commission communale des impôts directs : proposition de membres.
- Amortissement du centre de secours.
- Questions diverses et informations.

Relevé des compteurs d'eau

Cette année, les compteurs d'eau seront relevés visuellement. S'agissant d'un service communautaire totalement géré en régie, ce sont les agents de la Communauté de Communes qui en sont chargés.

Merci de bien les recevoir. La Communauté de Communes est à votre service, aidez ses agents à rendre ce service efficace.

A Mirepeix, c'est en septembre prochain que ce relevé sera effectué.

La vie des associations :

Association culture et loisirs Mirepeix

https : mirepeixacl.wordpress.com
Courriel : aclmirepeix@gmail.com

Contact : Francis CAZENAVE
Téléphone : 06 73 21 34 80

Septembre, reprise des activités en salle.

Sections : Atelier cuisine, Atelier éveil, Atelier peinture, Chorale, Gymnastique, Qi gong, Yoga stretch, Théâtre.

Poursuite des activités de plein air : Sections Marche & montagne et Marche afghane.

YOGA-STRETCHING

La reprise des activités du Yoga-Stretch se fera le lundi 7 septembre 2020, sauf contre-indication liée au contexte :

- Le lundi après-midi, le cours avec Valérie aura lieu de 15h30 à 16h30,
- le lundi de 19h45 à 20h45, cours de Stretching avec Mathias.
- Le mercredi matin, cours de stretching de 10h à 11h avec Valérie.
- Le jeudi de 18h à 19h, séance de yoga avec Valérie.
- Le jeudi de 19h15 à 20h15 cours de stretching avec Valérie.

Renseignements : 06 78 31 99 22

LE RIDEAU ROUGE

Pour le Rideau rouge, la saison a été bien remplie avec une dizaine de représentations dans le 64, le 65 et le 32. La pièce «Duos sur canapé» de Marc Camoletti a été très appréciée partout et nous a apporté un énorme succès. Début mars nous avons cherché et retenu une nouvelle pièce, mais les restrictions sanitaires ont étouffé le projet. Ce sera donc une saison sans représentation en espérant pouvoir reprendre normalement dès janvier.

ATOUT CHŒUR

La chorale Atout Chœur de Mirepeix, avec son nouveau Chef de chœur Jacques LAGARE et son nouveau répertoire, reprendra les répétitions tous les mercredis de 19h à 21h, à partir du mercredi 16 septembre 2020 (avec toutes les mesures sanitaires de précautions en vigueur par rapport à l'épidémie du coronavirus).

L'Ensemble Vocal a pour objectif de faire partager la passion du chant choral à cappella à quatre voix. Dans la joie et la bonne humeur dans le but de faire ensemble «QUELQUE CHOSE DE BEAU».

Rejoignez l'Ensemble vocal : « ATOUT CHOEUR ».
Cours d'essai gratuit les deux premiers mercredis de septembre.

Au premier étage du Centre de rencontre
Place Henri Prat, 17 rue du Centre - 64800 MIREPEIX

Président de section : Philippe ROUSSEAU
Courriel : prousseau.atoutchoeur@orange.fr
Téléphone : 06 74 46 15 83

Association des parents d'élèves

« Comment oublier l'année scolaire 2019/2020, une année si riche en rebondissements. Une équipe éducative motivée, avec beaucoup de projets. Des parents d'élèves qui ont répondu présents à chacune des actions menées par l'A.P.E., qui nous a permis de récolter les ressources financières suffisantes pour soutenir tous les projets de l'année. Mais voilà que la grande inconnue du programme pointe le bout de son nez et nous voilà confinés et tous les projets arrêtés, sans avoir eu le temps de tous vous remercier à notre grand rendez-vous de l'année : la fête de l'école.

Reposez-vous bien pendant les vacances et on se retrouve l'année prochaine. »

Le bureau de l'A.P.E.

... Les autres associations de Mirepeix

Vous pouvez retrouver l'ensemble des associations du village, leurs contacts et leur actualité sur le site de la mairie :

www.mirepeix.fr

Les articles et les mises à jour sont à la discrétion de chaque association, le secrétariat de la mairie est en charge de la mise en ligne.

N'hésitez pas à pousser la porte de l'une d'elles, des bénévoles enthousiastes vous y attendent pour partager une passion commune ou vous en faire découvrir de nouvelles.

L'ado'bus du Pays de Nay

L'Ado'bus est un service d'accueil pour les jeunes de 11 à 17 ans résidant en Pays de Nay. Financé par la communauté des communes et piloté par la maison de l'ado de Nay.

Concept novateur, puisqu'il s'agit d'un bus, entièrement aménagé pour accueillir un jeune public à la journée, et lui offrir des activités riches et variées ou bien l'occasion de se rencontrer tout simplement et de se retrouver entre amis.

Autour de valeurs pédagogiques, l'animatrice, Fabienne Escande sera aussi en mesure d'accompagner individuellement les jeunes dans leurs démarches, selon leurs besoins, dans un esprit de bienveillance.

Renseignements,
programme
des tournées
et des activités :

Site : www.paysdenay.fr
Téléphone : 05 59 61 11 82 taper 1
Courriel : adobus@paysdenay.fr



Informations de sécurité et de civilité :

COVID-19

**CORONAVIRUS,
POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES**



Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

Equipement d'urgence

La mairie s'est dotée d'un défibrillateur automatique.

Il est situé sur le mur des services techniques de la mairie, à la Bareille.



DÉFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE

Les services d'urgence

Pompier : 18 ou 112

Gendarmerie : 15 - Nay : 05 59 13 22 40

Animaux errants : Appeler la mairie. Nous avons une convention avec la S.P.A. d'Ibos

Insolite

Une cérémonie du 8 mai inédite... en mode confinement, mais toujours dans le respect de nos anciens qui ont donné leur vie pour notre liberté.



Mairie :

Route de Lourdes - 64800 MIREPEIX

Coordonnées :

Téléphone : 05 59 61 11 59

Télécopie : 05 59 92 92 39

Courriel : mairie-mirepeix@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

Mardi : 14h00 à 18h00

Mercredi : 14h00 à 18h00

Jeudi : 14h00 à 18h00

Vendredi : 8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00

RAPPELS

Règles de civilité à respecter qui correspondent à la saison estivale.

BRUITS

L'utilisation d'appareils à moteur thermique (tondeuses, tronçonneuses...) ou électrique (perceuses, ponceuses...) est autorisée les :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- samedi de 9 h à 12 h et de 15h à 19h
- dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h (Arrêté Municipal du 09/03/2010).

BAIGNADE

Il est formellement interdit de se baigner dans le gave ou le canal.

Des panneaux rappelant l'interdiction sont en place. Il n'est pas inutile de rappeler combien il est dangereux de sauter dans le canal, du pont de la Bareille. (faible profondeur, cailloux ou présence possible de verres dans le lit du canal).

DÉSHERBAGE

Les nouvelles dispositions légales interdisent l'utilisation de produits phytosanitaires. Il convient de rappeler que chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif et qu'il revient à chacun de maintenir la partie «pieds de murs» en bon état de propreté, au droit de sa façade et en limite de propriété.

TAILLE DES HAIES

Pour des raisons de bon voisinage il convient de tailler les haies et arbres à 2 m maximum de hauteur, ainsi que les parties dépassant chez les voisins et sur les voies publiques ou privées.

L'Article 673 du Code Civil stipule que «celui sur lequel avancent les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux du voisin peut contraindre celui-ci à les couper...»

Il est particulièrement important de ne pas gêner la visibilité sur la voie publique.

Il est demandé à chacun de veiller à ce que les branches des arbres, arbustes et arbrisseaux ne dépassent pas sur la voie publique.

FEUX

Nous rappelons que l'article 84 du Règlement sanitaire départemental stipule que «Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de tous autres déchets est également interdit». Les déchets doivent être apportés à la déchetterie.

Infos & documents administratifs

Tout sur le site officiel :

www.service-public.fr